

Collectif Génération précaire

Sois stage et tais-toi !

*La scandaleuse exploitation
des stagiaires*

Préface de Jean-Marie Chevalier



La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

Ont participé à la rédaction de ce livre : Cathy, Fanny Castel, Leïla Chaïbi, Cécile Chauvot, Yannick Comenge, Sylvestre Coulon, Manuel Domergue, Georgia Guinault, Julien « Périclès », Malcolm Hammer, Elen Jolivet, Séverine, Simon Mas, Xavier Morel, Anabelle Nicoud, Paolina, Fabrice Turri.

ISBN 2-7071-4872-5

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte, 9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel *À La Découverte*. Vous pouvez également retrouver l'ensemble de notre catalogue et nous contacter sur notre site **www.editions-ladecouverte.fr**.

© Éditions La Découverte, Paris, 2006.

Introduction

24 novembre 2005. Le rendez-vous a été donné à dix-huit heures place de la Concorde, à Paris. Nous sommes vêtus de noir et, comme à notre habitude, nous portons les masques blancs qui sont désormais la marque de fabrique du collectif Génération précaire. Au terme d'une journée de mobilisation qui a rassemblé plusieurs centaines de personnes, nous ne sommes plus que quelques dizaines pour la proclamation symbolique des droits du stagiaire au pied de l'obélisque. La journée et le froid nous ont épuisés. Une pluie fine ruisselle le long de nos masques et de nos banderoles, la nuit vient de tomber. Un comédien, Olivier Blond, est venu pour déclamer le texte que nous avons rédigé la veille. Nous l'avons habillé en « super-stagiaire » avec des lunettes de moto et une cape rouge. Les journalistes se sont déplacés en masse et une fois encore ils sont presque plus nombreux que les stagiaires présents. Ils attendent comme nous l'arrivée de notre délégation qui vient d'être reçue au ministère délégué à l'Emploi, à la Formation et à l'Insertion professionnelle des jeunes. La pluie est en train d'effacer notre déclaration, peinte sur une tablette de bois, et Olivier a de plus en plus de mal à la lire. Pendant environ une heure, il va devoir rejouer la scène cinq fois pour les journalistes qui sont arrivés en retard. Génération précaire est

Sois stage et tais-toi !

un mouvement médiatique et il faut parfois savoir faire quelques concessions.

Ce dernier rendez-vous de la journée est de loin le plus intense. La fatigue, le froid, la pluie, la nuit et les lumières de la ville lui donnent une poésie particulière. Deux mois après sa création, Génération précaire s'apprête à boucler sa journée « Jeu de loi », avec six rassemblements à Paris et plusieurs mobilisations en province, pour une même ambition : obtenir une loi encadrant les stages en entreprise, en administration ou en association. Tout le monde est pressé d'aller au Théâtre de verre, un lieu associatif qui nous reçoit plusieurs fois par semaine depuis nos débuts. Un vin chaud et une performance artistique nous y attendent, de quoi récupérer d'une journée éprouvante. Pourtant, chacun ressent l'importance de cette dernière *flash mob*¹. Nous sommes venus pour proclamer publiquement nos droits et nous savons qu'il sera difficile de les faire reconnaître. Si à cette date nous sommes parvenus à attirer l'attention sur les dérives des stages, la deuxième étape sera bien plus ardue : transposer nos revendications dans un cadre légal. C'est donc un peu la fin d'une étape qui est marquée à la Concorde, et surtout le début d'un travail de longue haleine pour arriver à redonner au stage sa vocation pédagogique et pour mettre un terme au contournement du code du travail par de nombreux employeurs.

Qu'est-ce qui donne à ces silhouettes anonymes la rage de se battre ? Le stage permet d'acquérir des compétences et parfois même débouche sur une embauche... alors de quoi se plaignent-ils, ces stagiaires ?

Dans son rapport du 11 juillet 2005, le Conseil économique et social avance le chiffre de 800 000 stagiaires par an en France. Une partie non négligeable de ces jeunes occupent de véritables emplois², tandis que pour d'autres aucune garantie n'est donnée que leur stage satisfera leurs attentes en matière de formation. Le stage ne fait l'objet d'aucune réglementation et ce vide juridique

1 Nous désignons ainsi nos rassemblements, qui se déroulent en un temps éclair dans des lieux symboliques ou dans des entreprises. L'intérêt n'est pas forcément d'être très nombreux mais plutôt de faire passer un message fort.

2 60 000 selon Jean-Marie Chevalier, professeur de sciences économiques à l'université Paris-Dauphine et préfacier de cet ouvrage.

permet aux employeurs de contourner le droit du travail. Il n'existe pas de gratification obligatoire, pas de droit de grève, pas de congés payés, etc. Si la gratification est inférieure à 30 % du Smic, aucune cotisation sociale n'est due et le stagiaire ne capitalise aucun droit à la retraite ou au chômage. Au-delà du seuil de 30 %, le stage ouvre des droits à la retraite mais pas au chômage... Les conditions du stage sont fixées dans les conventions de stage délivrées par les organismes de formation mais ceux-ci sont aussi imprécis dans la rédaction de ces documents que réticents à l'idée de garantir leur application. Dans son rapport, le Conseil économique et social souligne « la nécessité de procéder à un réexamen des conditions statutaires des stages en entreprise » et préconise « que soit engagée sur ce sujet une négociation interprofessionnelle portant notamment sur l'indemnisation des stagiaires, les frais de déplacement et de repas, ou encore sur l'ouverture des droits à la retraite, aussi bien lorsqu'il s'agit d'un stage obligatoire que lorsqu'il est effectué à l'initiative de l'étudiant³ ». Pour l'instant, l'absence d'encadrement législatif des stages donne aux employeurs la liberté totale de déterminer les conditions de travail et de rémunération de leurs stagiaires. Si le stage peut constituer un formidable outil d'insertion professionnelle, il est cependant trop souvent détourné par des employeurs à la recherche d'une main-d'œuvre à bas prix, voire gratuite.

Les stages oscillent entre le stage « photocopies » et le stage « emploi déguisé ». Dans le premier cas, le stagiaire n'assume aucune responsabilité et se cantonne aux tâches les plus ingrates, il n'apprend rien. Dans le second cas au contraire, il apprend parce qu'il assume les mêmes responsabilités qu'un salarié, sans bénéficier de la contrepartie en termes de rémunération et de droits sociaux. Quelle que soit la nature des tâches du stagiaire, il y a exploitation quand la formation dispensée ne répond pas aux attentes du stagiaire, ou quand – sous prétexte qu'il est encore en formation – sa rémunération ne correspond

3 CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, *L'Insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur*, Avis et Rapports, 2005, p. 39 (avis présenté par M. Jean-Louis Walter, président de l'Association pour l'emploi des cadres).

Sois stage et tais-toi !

pas à ce qu'il apporte à l'entreprise. L'image du stagiaire réalisant des tâches répétitives et non qualifiées est toujours très vive mais ce sont en fait les stages « emplois déguisés » qui se généralisent. Les employeurs ont bien compris comment profiter d'une armée de jeunes corvéables à merci. On recrute désormais des stagiaires en remplacement de salariés en congés maladie ou maternité, pour effectuer une tâche ponctuelle, voire tout simplement sur un « poste à stagiaires ». Il s'agit alors d'un poste occupé à l'année par des stagiaires. Les dernières semaines du stage, le stagiaire forme celui qui va le remplacer et l'employeur n'a pas besoin d'embaucher un salarié. Le recrutement des stagiaires devient par ailleurs de plus en plus exigeant, avec CV, lettre de motivation, entretien(s) d'embauche et expérience souhaitée. Parfois, il faut même être sérieusement pistonné pour décrocher son stage.

Alors que la convention de stage précise bien que le stage constitue une période de formation, bon nombre d'employeurs sont en position d'exiger presque tout ce qu'ils veulent de leurs stagiaires. Ils considèrent que les intégrer pendant quelques mois à leur entreprise est une faveur et refusent de reconnaître ce que leur travail apporte à l'entreprise. Ils font souvent miroiter un emploi à l'issue du stage pour justifier toutes les contraintes qui sont le quotidien du stagiaire. Pour les jeunes, le stage constitue quasiment un passage obligé. Gage d'expérience professionnelle et de motivation, il est vu comme le nécessaire tremplin vers l'emploi. Selon l'Agence pour l'emploi des cadres (APEC), 90 % des diplômés de niveau bac + 4 et plus ont effectué au moins un stage dans leur parcours. Mais le problème dépasse largement le cercle de ces diplômés de l'enseignement supérieur. Il concerne toutes les catégories sociales, toutes les branches professionnelles et tous les niveaux de formation. C'est un problème transversal dont l'absence de rémunération n'est qu'un élément. L'entreprise veut des jeunes dociles et immédiatement opérationnels. Les stagiaires, qui sont aujourd'hui partout, créent de la richesse, sans contrepartie bien souvent. Le travail gratuit ou sous-payé devient la norme pour les stagiaires, trop contents de travailler. Le profit réalisé sur leur dos va souvent de pair avec un apprentissage de la soumission, ces deux éléments constituant ensemble le premier contact des

jeunes avec le monde de l'entreprise. On en vient à se demander si le stage ne constitue pas une étape dans le dressage social, corollaire inévitable de la précarisation des salariés !

Le directeur de la communication d'une grande ONG plaisantait récemment en privé : « Le problème avec mes stagiaires, c'est qu'elles n'ont pas toutes le même nom ! » Lors d'une *flash mob* devant les locaux d'une grande chaîne de télévision privée dont les stagiaires constituent environ 30 % de l'effectif, une employée sort très pressée avec dans une main un attaché-case et dans l'autre un énorme sac de sandwiches. Lorsque nous l'interpellons, elle nous lance : « Voyez, je suis cadre et je fais le boulot des stagiaires ! », en nous montrant le sac de sandwiches. Ces deux exemples illustrent le manque de considération pour les stagiaires de la part de ceux qui les emploient. Cette attitude n'est toutefois qu'un élément de la logique, hautement pernicieuse, que nous dénonçons ici.

La dérive des stages constitue aujourd'hui un système qui mine l'emploi des jeunes. Ses principaux symptômes sont la dévalorisation des diplômes, le refus de la part des employeurs d'assumer les coûts de formation des nouveaux employés et la banalisation du travail gratuit ou sous-payé. Alors qu'un certain discours politique souhaite « réaffirmer la valeur travail » ou encore « réconcilier les jeunes avec l'entreprise », les stages abusifs laissent entrevoir une réalité bien différente. Les jeunes que l'on fait passer pour des fainéants ou des incapables n'ont jamais autant bataillé pour leur insertion professionnelle. Dans tous les secteurs, certains travaillent pendant plusieurs mois, voire plus d'un an, sans être rémunérés ou presque. Ils espèrent que leur stage sera prolongé par un véritable contrat de travail, mais veulent surtout prouver aux autres et se prouver à eux-mêmes qu'ils sont de véritables professionnels. Leur priorité n'est pas la rémunération, ils sont prêts à tout pour travailler, quitte à se faire exploiter.

À l'issue de leur stage, alors qu'ils ont dû travailler en plus du stage, demander de l'argent à leurs parents, voire contracter un emprunt, ils ne sont que très rarement embauchés. Les employeurs, bien souvent, ne reconnaissent pas un stage comme une véritable expérience professionnelle, puisque rien ne leur certifie que le jeune n'a pas fait qu'apporter des cafés...

Sois stage et tais-toi !

Pire, après plusieurs stages, certains jeunes sont étiquetés « stagiaires à vie ». Pourquoi les payer puisqu'ils ont jusqu'à présent accepté de travailler gratuitement ? D'ailleurs, le jeune qui décide d'arrêter de faire des stages se trouve confronté à leur principal effet pervers lorsqu'il postule à de véritables emplois : s'il tient désormais à être payé, ce n'est pas le cas de tout le monde ; derrière lui, de nombreux jeunes se bousculent pour effectuer les mêmes tâches en tant que stagiaires...

Les stages menacent l'emploi salarié et en même temps biaisent les chiffres du chômage. Que se passerait-il si les dizaines de milliers de stagiaires déjà diplômés décidaient un jour de s'inscrire à l'ANPE ? La machine des stages est bien huilée : elle entérine l'attitude des employeurs qui demandent aux jeunes des compétences ne pouvant être acquises à l'école et qui parviennent à les faire travailler à des conditions qui paraissent indécentes il y a peu. Le stage permet de mettre en concurrence des jeunes prêts à tout pour acquérir de l'expérience professionnelle et renforce les inégalités. Car si le stage est un passage obligé, s'il faut payer pour son insertion professionnelle, ce sont bien sûr les jeunes originaires de milieux défavorisés qui sont les plus handicapés.

La situation catastrophique de l'emploi des jeunes est souvent mise sur le dos de formations trop généralistes. Si le taux de chômage des jeunes atteint 25 % et si des milliers d'autres sont dans des situations de sous-emploi ou de grande précarité, c'est que leur formation ne répond pas aux attentes des employeurs, nous dit-on. Il est alors de bon ton d'accuser l'université, de lui reprocher d'être déconnectée des réalités de l'emploi. Pourtant, les formations universitaires sont de plus en plus professionnalisantes. Même si l'évolution n'est pas assez rapide aux yeux de certains, les licences et les masters professionnels se multiplient, de même que les diplômes universitaires (DU), les diplômes universitaires technologiques (DUT), ou encore les instituts universitaires technologiques (IUT) et de nombreuses formations en alternance. En dehors de l'université aussi, les formations professionnalisantes se généralisent, avec notamment les filières professionnelles en lycée et les brevets de technicien supérieur (BTS) ou encore les écoles d'ingénieurs, de journalisme ou de commerce. Il est aujourd'hui indéniable que

les jeunes, quand ils terminent leurs études, sont mieux préparés à la vie active que ne l'étaient leurs parents. Le stage est bien sûr un élément clef de cette évolution et il est plébiscité par les décideurs politiques, le corps enseignant mais aussi et surtout par les jeunes eux-mêmes ! Car la compétition est féroce pour trouver un emploi (surtout le premier) et chacun souhaite se démarquer des autres. Le stage est alors perçu comme une véritable clef de la réussite, un passage obligé, car il permet d'acquérir une première expérience professionnelle.

Les jeunes se voient sans cesse répéter la même rengaine. Il leur faut un CV riche d'expériences variées, et surtout aucune période d'inactivité ! Alors ils font des stages. Des stages pendant leurs études, des stages après leurs études. Stages obligatoires ou non obligatoires, il existe une forte demande, et les jeunes semblent souvent plus préoccupés par les difficultés pour trouver leur stage que par toutes les dérives auxquelles il peut donner lieu. Pour prévenir celles-ci, il faut à la fois s'assurer que les stages sont bien une étape de la formation des jeunes et que les employeurs ne disposent pas grâce à eux d'une main-d'œuvre à prix imbattable.

La généralisation des stages abusifs explique l'ascension rapide de Génération précaire, un mouvement qui est né spontanément sur Internet en septembre 2005. Alors que, à trente-deux ans, elle s'apprête à postuler à son neuvième stage, Cathy⁴ lance un appel à la grève des stagiaires sur le web. Les stages abusifs concernent tellement de monde que cette initiative est largement suivie. Très vite, des jeunes ayant en commun une expérience désagréable des stages se rassemblent et forment le collectif Génération précaire. De nombreux stagiaires avaient déjà réfléchi à leur situation de manière isolée. Pour beaucoup, la création de Génération précaire représente une véritable bouffée d'oxygène, la preuve qu'ils ne sont plus seuls. D'autres stagiaires au contraire prennent conscience de leur situation en entendant parler du mouvement. Ils se rendent compte désormais que ce qu'ils acceptent de la part de leurs employeurs ne va pas de soi. Dans certains cas, ils se mettent à revendiquer leurs droits ou choisissent tout simplement de quitter leur stage.

4 Il s'agit d'un pseudonyme.

Sois stage et tais-toi !

Si les stages abusifs ont pendant un temps surtout concerné la presse, la communication, la publicité ou les associations, ils sont désormais présents dans tous les secteurs et donnent lieu à des dérives indiscutables. Des stages de CAP aux stages des bac + 7 (ou plus), des stages d'un mois aux stages à durée indéfinie, tous doivent être mieux encadrés, selon Génération précaire⁵. Les stagiaires, leurs amis, leurs familles, leurs professeurs et même leurs employeurs, tous ont été interpellés par les questions posées par le collectif. L'écho a même été plus large puisque le non-statut des stagiaires pose des questions plus profondes sur l'insertion professionnelle, la précarité et le rôle de l'enseignement par exemple. Le lien peut aussi être fait avec beaucoup d'autres problèmes de société comme l'exclusion des seniors, les retraites ou l'augmentation des discriminations et des inégalités. Parce qu'ils n'ont aucun droit, parce qu'ils ne cotisent pas pour la retraite ou le chômage, les stagiaires sont en quelque sorte des esclaves modernes. L'ampleur de leurs difficultés en a étonné plus d'un. Le dévoiement du stage n'est que la partie émergée de l'iceberg, mais Génération précaire a choisi de se focaliser sur ce combat, de s'attaquer non pas à la précarité en général mais à celle d'une catégorie bien spécifique de personnes. Cela permet notamment de rassembler des individus aux opinions politiques diverses, autour d'un intérêt commun.

Deux choix ont été faits dès le départ : celui de toujours apparaître masqués et celui de former un mouvement non partisan, peu structuré et indépendant. Nous apparaissions masqués pour des raisons à la fois pratiques et symboliques. Les stagiaires ne jouissent d'aucune sécurité de l'emploi et sont souvent à la recherche d'un travail. Leur participation au mouvement peut donc mettre en péril leur stage ou leur carrière et ils ne peuvent risquer de s'exprimer publiquement sans masque. Mais le masque blanc a aussi une portée plus symbolique. Il représente l'anonymat et la non-reconnaissance des stagiaires par la société. Sans statut, sans salaire, sans droits, ils n'avaient jusqu'à

5 Les stages qui préoccupent le collectif ne sont pas les stages d'observation effectués dans les lycées généraux ni les stages réalisés au titre de la formation professionnelle des salariés ou des demandeurs d'emploi et Rmistes, mais tous les autres types de stages.

présent pas droit à la parole. Elle est aujourd'hui donnée à tous de manière démocratique puisque le masque évite qu'une personne ne monopolise la parole au nom des stagiaires. Un autre trait caractéristique de Génération précaire est de chercher à faire avancer ses revendications par le dialogue et l'humour, en fonctionnant comme un agitateur. Le mouvement a adopté une forme d'organisation très ouverte et refuse toute étiquette politique. Il est structuré en « pôles » qui assument des responsabilités particulières mais sont étroitement imbriqués⁶. Il est facile de faire partie de plusieurs pôles ou de passer de l'un à l'autre et personne ne peut prendre de décision sans en référer aux autres. Toutes nos grandes lignes sont pensées en consensus, ce qui permet à chacun de s'exprimer et de trouver un terrain d'entente entre la diversité de vues et d'opinions. De par sa nature, Génération précaire est très attentif à ne pas se faire récupérer par un parti politique ou à se rapprocher d'un seul syndicat. Le rôle d'agitateur, de catalyseur, pour parvenir à une situation négociée, implique de dépasser les clivages politiques ou organisationnels. Si elles peuvent parfois apparaître comme un handicap, ces différentes caractéristiques ont contribué jusqu'à présent au succès et à l'originalité de ce mouvement des stagiaires.

Le capital de sympathie dont notre collectif a immédiatement bénéficié auprès de l'opinion publique et des journalistes a permis une couverture médiatique importante. Cette pression médiatique des premières semaines et la légitimité évidente des revendications ont permis à Génération précaire de se présenter comme l'interlocuteur incontournable sur la question des stages.

Le collectif a d'abord cherché à attirer l'attention sur les difficultés rencontrées par les stagiaires. Plusieurs manifestations ont été organisées à Paris et en province ainsi que des *flash mobs* dans des entreprises stagiophages⁷. Il s'agissait de dénoncer la situation d'asphyxie dans laquelle se trouvent de nombreux

6 Neuf pôles spécialisés se partagent les tâches à Paris (pôles politique, juridique, mobilisation, médias, régions, international, études, témoignages et Internet) et des regroupements indépendants existent en régions.

7 Qui « consomment » le plus de stagiaires.

Sois stage et tais-toi !

stagiaires et de demander des comptes aux entreprises privées ou aux organismes publics qui abusent de leurs services. À chaque fois, c'est le côté symbolique des événements qui a été privilégié. Si certaines de nos actions ne rassemblent qu'un nombre restreint de participants, elles n'en ont pas moins un impact médiatique important car elles sont porteuses d'un message fort. Cette méthode a porté ses fruits, puisque en moins de deux mois les stagiaires sont parvenus à s'inviter dans le débat politique avec des revendications très ciblées. En continuant à maintenir la pression par des actions régulières, Génération précaire s'attache à faire avancer ses revendications par la négociation avec l'ensemble des interlocuteurs prêts à contribuer à la réflexion sur une loi encadrant les stages. La mobilisation des stagiaires, de l'opinion publique et des médias est primordiale pour le collectif, mais nous cherchons également à faire reconnaître l'expertise que nous avons développée sur la question des stages.

En fait, lorsque Génération précaire apparaît à l'automne 2005, une amorce de réflexion sur la question des stages a déjà eu lieu dans quelques articles de presse et sur Internet. Une charte des stages avait été discutée entre les syndicats étudiants et de travailleurs et le ministère de l'Éducation nationale mais elle avait finalement avorté en 1999. S'il existait donc déjà une préoccupation pour le statut des stagiaires, elle n'avait cependant débouché sur rien de concret. Dès le début, nous avons cherché à obtenir des chiffres sur le nombre de stagiaires en France et leurs conditions de travail. Or il n'existe que de vagues estimations, qui marquent bien le peu d'intérêt que portent jusqu'à présent nos dirigeants à cette question. Aujourd'hui, Génération précaire souhaite que la classe politique prenne ses responsabilités et propose un véritable encadrement aux stagiaires.

Si rapidement le collectif Génération précaire a été reçu par de nombreux acteurs politiques, syndicaux ou universitaires, qui ont tous reconnu que les stages donnent lieu à de nombreux abus, il lui est en revanche plus difficile d'obtenir une réponse politique adéquate aux problèmes soulevés. Nous estimons que des mesures fortes sont nécessaires, et qu'elles doivent passer par une loi. La tentation du gouvernement et de certains syndicats

d'élaborer une charte des stages est totalement contre-productive à nos yeux. Une charte est par nature non contraignante. Génération précaire refuse une charte de « bonnes pratiques » car l'exploitation actuelle des stagiaires est la meilleure preuve que certains employeurs n'adopteront jamais de telles pratiques s'ils n'y sont pas contraints. À chaque rencontre, et malgré notre manque de moyens et d'expérience, nous constatons la méconnaissance de la condition des stagiaires chez nos interlocuteurs. Pour obtenir une loi, un socle commun pour tous, sur cette question encore bien peu explorée, nous pensons avoir quelque chose à apporter et nous nous affirmons en véritable force de propositions. Jusqu'à présent, c'est sur la base de nos réflexions qu'ont eu lieu les discussions, puisque nous sommes les seuls représentants de ces oubliés du dialogue social. Nous aurions pu laisser aux acteurs institutionnels la responsabilité de poursuivre le débat, il n'en est rien. Il ne s'agit pas de se substituer aux syndicats, aux partis ou aux élus, mais de continuer à servir d'aiguillon dans les négociations. C'est en faisant des propositions concrètes et applicables, c'est en alimentant le dialogue et en inventant des compromis que nous parviendrons à une solution acceptable pour tous. Et surtout pour les stagiaires.

Le site Internet de Génération précaire⁸ a été créé en septembre 2005. Nous avons immédiatement recueilli de nombreuses marques de soutien mais surtout des milliers de témoignages. Sur le site comme lors de nos actions, on nous a souvent dit : « Merci pour ce que vous faites ! », mais on nous a aussi fait part d'expériences de stages. Nous avons été les premiers surpris de ce besoin de raconter, de dire tout haut la non-reconnaissance, les vexations quotidiennes ou encore les difficultés économiques. Nous avons été étonnés que le sujet intéresse à tel point les jeunes mais aussi leurs parents, leurs professeurs et même certains employeurs. Au fil des rencontres et à la lecture des témoignages, nous avons commencé à mesurer l'ampleur du problème et à être convaincus d'avoir soulevé une véritable question de société. Ce qui renforce notre détermination à obtenir une loi. En un mois d'existence, notre site Internet comptabilisait déjà plusieurs centaines de milliers de

8 www.generation-precaire.org

Sois stage et tais-toi !

pages vues, plus de dix mille signatures de notre pétition et d'innombrables témoignages.

Ces témoignages et ces marques de soutien, qui montraient que nous avions réussi à exprimer publiquement ce que d'autres pensaient très fort, nous ont donné une force originale. Sans avoir été élus, nous avons très vite eu le sentiment de représenter tous ces stagiaires qui, comme nous, font, ont fait ou feront les frais de la situation actuelle. Nous nous sommes sentis responsables devant eux, tenus d'obtenir un meilleur encadrement des stages, pour tous.

Aujourd'hui, des témoignages toujours plus nombreux ne cessent de nous parvenir et nous en sommes venus à les considérer comme une véritable richesse. Ainsi, nous avons jugé indispensable d'en publier certains, d'abord pour informer le grand public de la situation de ces jeunes stagiaires, mais aussi pour leur donner la parole.

Ce livre a une double vocation : une vocation d'information et une vocation d'affirmation. Laisser la parole aux stagiaires, c'est aussi leur donner une chance de dépasser leurs mauvaises expériences, de reprendre confiance en eux et de puiser l'énergie nécessaire à la recherche d'un véritable emploi. Cet ouvrage s'inscrit tout à fait dans notre démarche politique revendicative, puisqu'il rend patente l'exploitation des stagiaires, mais aussi parce que mettre des mots sur cette souffrance est un véritable acte politique. Il laisse la part belle aux témoignages, aux morceaux de vie, car personne mieux que les stagiaires ne pouvait exprimer leurs doutes et leurs frustrations, mais aussi leurs espoirs. Le collectif Génération précaire vous propose donc de découvrir ces témoignages⁹, pour poursuivre, ensemble, la réflexion.

9 Afin de préserver l'anonymat des personnes qui nous ont adressé ces témoignages, tous les prénoms ont été modifiés. Les entreprises citées ont également été anonymisées car il ne s'agit pas pour nous ici de pointer du doigt telle ou telle société mais bien de dénoncer un système généralisé.